

# Questionnaire AktiF (PLUS)

## pour recevoir le certificat AktiF (PLUS)

Décret sur l'aide à l'emploi AktiF- et Aktif PLUS du 28 mai 2018 (B.S. du 10/07/2018), par arrêté du gouvernement de la Communauté germanophone du 28 septembre 2018.

**Sur la base des informations fournies ici, ce questionnaire permet au service de l'Arbeitsamt concerné d'établir une classification contraignante dans la catégorie AktiF ou AktiF Plus concernée. La confirmation correspondante est appelée certification AktiF (PLUS). Toutes les déclarations sont faites sur une base solennelle : le fait de donner intentionnellement des informations fausses ou incomplètes est puni par la loi.**

Le ministère de la Communauté germanophone, Gospertstraße 1, 4700 Eupen, est responsable du traitement de vos données conformément au règlement général sur la protection des données (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 et à la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel. Il n'utilise ces données que pour la finalité énoncée et la durée indiquée. Vos droits à la personnalité font donc l'objet d'une attention particulière. Dans le cadre des dispositions légales, vous disposez des droits suivants : droit d'accès, droit à la rectification ou à la suppression, droit à la limitation du traitement et à la portabilité des données. Vous pouvez joindre notre délégué à la protection des données, M. Wilfried Heyen, à l'adresse suivante : [datenschutz@dgov.be](mailto:datenschutz@dgov.be).

Pour de plus amples informations : <https://www.ostbelgienlive.be/datenschutz>

Toute réclamation relative à la protection des données peut être adressée à l'Autorité de protection des données, rue de la Presse, 35, 1000 Bruxelles. Pour de plus amples informations : <https://www.autoriteprotectiondonnees.be>

Ce formulaire de demande ne peut être accepté et traité ultérieurement que si toutes les rubriques sont dûment remplies et accompagnées des pièces justificatives demandées. Des informations incomplètes et incorrectes entraînent le rejet du certificat AktiF (PLUS). Le dépôt de pièces justificatives a posteriori n'est pas autorisé.

### 1. Données personnelles

Nom, Prénom :

NISS :

Adresse Mail :

Numéro de téléphone :

#### 1. Je possède le/les diplômes suivants(s) (plusieurs réponses possibles):

sans diplôme

école primaire

enseignement secondaire inférieur

humanités

bachelor/graduat/candidature

master/licence

formation en alternance

formation chef d'entreprise

Je peux recevoir un certificat de formation en alternance, un certificat des humanités ou un diplôme supérieur dans les 3 prochains mois.

autre diplôme :

diplôme étranger :

(Avez-vous reçu l'égalité ou la reconnaissance de votre diplôme en Belgique? → veuillez joindre une copie)



**10. Recevez-vous actuellement ou avez-vous reçu endéans les derniers 24 mois une indemnité (via votre assurance maladie) de INAMI (Institut national d'assurance maladie-invalidité) ?**

oui → *veuillez joindre une attestation de votre caisse d'assurance maladie avec toutes les périodes d'indemnisation pendant les 24 derniers mois.*

---

**11. Êtes-vous ou étiez-vous inscrit(e) endéans les derniers 24 mois auprès d'un CPAS et y bénéficiez-vous d'un soutien financier (revenu d'intégration ou aide sociale) ou avez-vous été employé(e) dans le cadre d'une mesure relevant de l'article 60, paragraphe 7 ?**

oui → *veuillez joindre un certificat de l'autorité ou des autorités avec toutes les périodes d'enregistrement et le type de soutien fourni*

---

**12. Je déclare sur l'honneur que je n'ai pas été inscrit(e) comme demandeur/euse d'emploi au cours des 12 derniers mois, car j'ai volontairement interrompu ma carrière pour m'occuper de l'éducation de mes enfants ou des membres de ma famille qui sont dans une situation de dépendance et je souhaite maintenant réintégrer le marché du travail.**

oui

---

**13. Avez-vous déjà été embauché(e) par un employeur, pour qui vous faites la demande ?** Si vous avez déjà été embauché, vous disposez de 20 jours à compter de cette date pour déposer le questionnaire à de l'Arbeitsamt.)

oui, le \_\_\_\_\_, auprès de cet employeur

Nom, Adresse:

Numéro d'entreprise:

---

**14. La formation (PFI, EPU, AiB, apprentissage classes moyennes ou industriel) a-t-elle déjà commencé ?**

oui, le \_\_\_\_\_, auprès de cet employeur

Nom, Adresse:

Numéro d'entreprise:

---

**15. Est-ce que la mesure d'intégration sociale a déjà commencé ?**

oui, le \_\_\_\_\_, auprès de cet organisme de formation

Intego

Dabei

Frauenliga

Remarque:

## 2. Attestation de consentement

Sur la base des informations que vous nous avez fournies, vous demandez le certificat AktiF (PLUS), qui garantit à un employeur potentiel le droit aux avantages dans le cadre de la mesure AktiF (PLUS). Ce certificat est valable 4 mois à compter de sa date de délivrance.

L'original de ce certificat AktiF (PLUS) n'est délivré qu'une seule fois et est destiné à vos documents personnels pendant votre phase de candidature. Il ne doit être transmis que sous forme de copie dans vos documents de candidature. En cas de recrutement, vous transmettez l'original du certificat AktiF (PLUS) à l'employeur qui, par ce certificat (Partie 2), demande la subvention auprès du Ministère de la Communauté germanophone. Si vous avez déjà été embauché, vous disposez de 20 jours à compter de la date d'embauche pour déposer le questionnaire Aktif (PLUS) auprès de l'Arbeitsamt.

Les duplicatas éventuels ne peuvent être demandés que par vous à l'adresse [aktiv@adg.be](mailto:aktiv@adg.be).

Si la période de validité du certificat est expirée, vous pouvez demander une nouvelle carte via [www.adg.be](http://www.adg.be), pour autant que vous continuiez à remplir les conditions.

En remplissant et en signant le questionnaire, vous déclarez que vous avez

- compris l'objet de la présente demande et
- avez reçu des explications concernant le règlement relatif à la protection des données et
- que cette déclaration est sincère et complète.

Date:

Lu et approuvé (*veuillez l'écrire à la main*)

---

*Signature du requérant / de la requérante*

## 3. Réserve à l'Arbeitsamt

Les critères AktiF (PLUS) ne sont pas remplis. Justification :

le(s) certificat(s) suivant(s) n'est (ne sont) pas joint(s):

autre raison:

*Pour plus d'informations, veuillez contacter le service AktiF de l'Arbeitsamt (coordonnées en bas). Une instruction juridique est jointe à la présente lettre. Vous êtes libre de soumettre une nouvelle demande de certificat AktiF (PLUS). Veuillez remplir dans ce cas un nouveau questionnaire (y compris les reçus requis).*

Date

Signature de l'employé

Arbeitsamt der Deutschsprachigen Gemeinschaft - Vennbahnstraße 4/2 - 4780 St. Vith / [aktiv@adg.be](mailto:aktiv@adg.be)